

Appel à projets biodiversité La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale lance un nouvel appel à projets dédié à la préservation de la biodiversité doté d'une enveloppe de 2 millions d'euros

La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale vient de lancer un nouvel appel à projets dédié à la préservation et à la restauration de la biodiversité. Intitulé « Faune et flore en danger : protéger et préserver les espèces menacées », cet appel à projets vise à soutenir des structures locales œuvrant pour la sauvegarde des espèces animales et végétales menacées. Avec une enveloppe de deux millions d'euros, cette initiative reflète l'engagement de la fondation pour la biodiversité face aux grands enjeux environnementaux.

Alors qu'elle représente la richesse du vivant et des écosystèmes, la biodiversité est aujourd'hui en danger. Au niveau mondial, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) estime qu'un mammifère sur quatre, une espèce d'oiseaux sur huit et un tiers des coraux sont menacés d'extinction. Principalement causée par les activités humaines, l'érosion de cette biodiversité est un enjeu majeur pour notre avenir collectif car elle perturbe directement les équilibres écologiques et affecte par conséquent le bien-être des êtres vivants. Afin d'agir face à cette urgence, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale lance un nouvel appel à projets visant à soutenir des actions locales en faveur de la sauvegarde de la biodiversité.

« En tant que première banque entreprise à mission, Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engage en faveur de l'environnement. Grâce au Dividende sociétal, nous renforçons l'action de notre fondation pour développer de nouvelles initiatives et soutenir plus fortement l'action du monde associatif. Ce nouvel appel à projets permettra d'accompagner partout en France des projets qui contribuent à la sauvegarde d'un patrimoine naturel commun devenu fragile. », déclare **Daniel Baal**, président de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

« Ce nouvel appel à projets pour la préservation de la biodiversité témoigne de notre volonté d'agir concrètement pour les espèces menacées et de sensibiliser les acteurs locaux à la protection de la nature et du vivant. Ce nouveau dispositif va venir compléter les actions déjà mises en œuvre par la fondation. La question de la préservation des espèces, qu'il s'agisse de la faune ou de la flore, se joue souvent au niveau local et nous sommes persuadés que cet appel à projets va nous permettre de recenser et de soutenir les meilleures initiatives partout en France. » ajoute **Christophe Salmon**, délégué général de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Les projets éligibles

Cet appel à projets est destiné à tous les organismes à but non lucratif (associations, fondations, fonds de dotation, etc.) qui œuvrent pour la préservation des espèces animales et végétales en France métropolitaine et en Outre-mer. Les projets doivent concerner des espèces classées "menacées" ou "quasi-menacées" selon [la liste de l'UICN](#), autorité mondiale de référence en matière d'état de conservation du monde naturel.

Les lauréats recevront des subventions allant de 5 000 à 50 000 euros, avec un budget global de deux millions d'euros pour l'ensemble des structures sélectionnées.

Le deuxième appel à projets de la Fondation en faveur de la biodiversité

Il s'agit du deuxième appel à projets de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale dédié à la préservation de la biodiversité alors [que son premier appel à projets sur la même thématique](#), lancé en 2023, avait déjà permis de soutenir 36 associations partout en France.

Abritée par la Fondation de France, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale poursuit ainsi son engagement pour la protection de l'environnement. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la politique de mécénat de Crédit Mutuel Alliance Fédérale relative au Dividende sociétal, dispositif inédit de partage de la valeur créé par le groupe mutualiste dont l'objectif vise à soutenir des projets à fort impact environnemental et solidaire.

Le calendrier de l'appel à projets

- 7 avril : lancement de l'appel à projets.
- Du 7 avril au 23 mai : phase de préinscription obligatoire.
- Du 23 mai au 6 juin : dépôt des candidatures.
- À partir du 10 juin : phase de pré-sélection.
- À partir du 7 juillet : phase d'instruction.
- Fin septembre : présentation des projets au jury de sélection.
- Mi-octobre : annonce des lauréats.

Tous les dossiers seront étudiés et les structures qui souhaitent candidater sont invitées à envoyer leur dossier [en cliquant ici](#).

Contacts

Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale : Christophe Salmon, délégué général - fondation-af@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Alliance Fédérale : Relations presse - 03 88 14 84 00 - com-alliancefederale@creditmutuel.fr

À propos de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Créée en 2021, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale soutient des projets d'intérêt général sur deux domaines d'intervention : l'Environnement et les Territoires. Elle accompagne des initiatives qui rayonnent sur l'ensemble du territoire français ou des actions à dimension nationale qui luttent contre le réchauffement climatique et ses impacts sur la santé ou qui favorisent l'inclusion sociale.

Abritée par la Fondation de France, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale est la preuve d'un mutualisme efficace où s'exprime toute la force du collectif du groupe, en cohérence avec son statut d'entreprise à mission. Grâce à la mise en œuvre du dividende sociétal, les ambitions de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale permettent d'accompagner des projets de transformation ambitieux, dans la durée, pour construire un monde plus juste et plus durable. Plus d'informations sur www.fondation.creditmutuelalliancefederale.fr et sur [LinkedIn](#).

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France avec 77 000 collaborateurs au service de 31 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre multiservice à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles, via plus de 4 200 points de vente.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe les caisses de Crédit Mutuel des fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), LoireAtlantique et Centre Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand), Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), TARGOBANK en Allemagne, Cofidis, Beobank en Belgique, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), la Banque Transatlantique, Banque de Luxembourg et Homiris.

Plus d'informations sur www.creditmutuel.fr sur [X](#) et sur [LinkedIn](#).

